



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 23 mai 2023**

N° : 2023-77
OBJET : Modification des vice-présidences : délégations et ordre du tableau

Date de la convocation : **Mardi 16 mai 2023**

Secrétaire de Séance : **Mme Reveyrand**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mai, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Paris 2024).

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s : 18	en droits de vote : 67
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 6.5
	Votant·e·s : 20	en droits de vote : 73.5

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. LARIVE	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5

	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1 + 1.5
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir-: M. Athanaze à M. Vieira / M. Larive à M. Brière

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-035 du 17 septembre 2020 portant élection du bureau syndical et proposant de nommer 7 vice-président-e-s conformément à l'article 7 des statuts,

Vu la délibération n° 2020-042 du 16 octobre 2020 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu la délibération n°2020-043 du 16 octobre 2020 actant les vice-présidences,

Vu la délibération 2021-036 du 30 septembre 2021 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu les discussions intervenues en bureau syndical du 02 mai 2023,

Vu la délibération 2023-76 du 23 mai 2023 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu la démission de Madame Caroline TERRIER en tant que Vice-Présidente du Syndical présentée par courrier le 20 février 2023, il convient de remplacer Madame Caroline TERRIER.

La CCMP s'est réunie, a exprimé le souhait de garder une vice-présidence du Symalim et a proposé la candidature de Monsieur Pierre GOUBET.

Le bureau du Symalim s'est réuni, a décidé d'agréer la proposition de la CCMP et de présenter la candidature de Monsieur Pierre GOUBET.

Le Symalim n'a reçu aucune autre candidature.

La Présidente du Symalim présente donc la candidature.

Monsieur Pierre GOUBET est élu à l'unanimité.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité
Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la démission de Madame Caroline TERRIER en tant que Vice-Présidente du Symalim.
- **ELIT** M. Goubet vice-Président du Symalim représentant de la CCMP en remplacement de Madame Caroline TERRIER.
- **MODIFIE et PROCLAME** l'ordre du tableau suivant, et **PRENDRE ACTE** pour chaque vice-président-e de la délégation qui lui est consentie par la Présidente et qui fera l'objet d'un arrêté nominatif spécifique :
 - 1er vice-président : **Matthieu VIEIRA** (Accessibilité et Mobilités)
 - 2ième vice-président : **Pierre ATHANAZE** (Politique globale de l'eau)
 - 3ième vice-président-e : **Pierre GOUBET** (Ressources)
 - 4ième vice-président : **Christophe QUINIOU** (Qualité d'accueil)
 - 5ième vice-président : **Gautier CHAPUIS** (Eco-citoyenneté)
 - 6ième vice-président : **Matthieu FISCHER** (Biodiversité, espaces naturels et agricoles)
 - 7ième vice-président : **Jean-Pierre GAITET** (Tranquillité sécurité et médiation)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

